

Certificat professionnel Assistant comptable

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis : Niveau bac ou bac. Un bon niveau de formation générale (fin d'études secondaires) est recommandé.

Objectifs

L'objectif de ce certificat est de permettre aux auditeurs d'acquérir le socle de connaissances et de compétences essentielles en comptabilité financière. Ce certificat valide donc un premier niveau d'expérience et de compétence en comptabilité (d'un niveau bac +1/+2).

Après l'obtention du certificat, il est possible de poursuivre vers le DEUST CCA puis d'une licence ; ou dans une voie plus technique, celle du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion – niveau Bac +3).

Les élèves ayant commencé ce certificat suivant son ancienne composition se verront appliquer des mesures transitoires.

Modalités de validation

Valider les enseignements et l'une des UA avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans.

Au delà du délai, une demande exceptionnelle motivée de dépassement doit être adressé au responsable national.

Compétences

1. Procéder aux enregistrements comptables des opérations courantes pour tenir les comptes au jour le jour
2. Assurer le suivi de trésorerie et les règlements des clients
3. Préparer les déclarations fiscales et sociales à échéance régulière
4. Préparer les opérations d'inventaire (lettrage, amortissement, dépréciation, provisions, régularisations diverses, etc.)
5. Analyser les données comptables en mobilisant des outils élémentaires d'analyse financière des états financiers (SIG, bilan fonctionnel, ratios associés, etc.)
6. Identifier l'organisation de l'entreprise et les règles générales d'exercice des activités économiques (libertés et contraintes)
7. Repérer les différents acteurs du monde des affaires (institutions judiciaire, professionnelles)
8. Connaître les règles juridiques liées au financement des entreprises (emprunt, augmentation de capital, comptes courants, etc.)
9. Acquérir les mécanismes fondamentaux de la fiscalité des entreprises.
10. Maîtriser les différentes étapes de la constitution d'une société. Etudier les techniques de rapprochement entre les sociétés et l'organisation des groupes de sociétés.

Mis à jour le 03-10-2024



Code : CP0200A

60 crédits

Certificat professionnel

Responsabilité nationale :

EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Grégori NOVAK

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification

:

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF : Comptabilité, gestion

(314)

Métiers (ROME) : Assistant / Assistante comptable (M1203)

Contact national :

Comptabilité Contrôle Audit

40 rue des jeunes

75002 Paris

Enseignements

60 ECTS

Comptabilité et gestion de l'entreprise	CFA010
	12 ECTS
Comptabilité, organisation et gestion	CFA030
	12 ECTS
Principes généraux de fiscalité des entreprises	DRF100
	4 ECTS
Règles générales du droit des sociétés	DRA112
	6 ECTS
Outils et démarche de la communication écrite et orale	CCE001
	4 ECTS

1 UA à choisir parmi : 22 ECTS

Projet d'application professionnelle	UACF23
	22 ECTS
Projet entrepreneurial	UACF24
	22 ECTS
Expérience professionnelle pour les salariés	UACF25
	22 ECTS